

Tribune minorité

Opposition : **NON**, force de propositions et d'échanges : **OUI**.

Soyons clairs : nous ne trouvons aucuns « faux prétextes » lorsque nous formulons des observations ! Au contraire, il est question de volonté de construire un débat : ce que nous n'avons pas, puisque l'on nous fait souvent taire par : « Cela a été vu en commission » ou bien : « nous vous répondrons prochainement » ! Pour exemples :

- Observations sur le PLU : si nos remarques et suggestions avaient été entendues, nous n'aurions pas eu de refus par les services de l'État et aurions évité la dépense supplémentaire de près de 8000€ pour reprendre les études !
- Observation sur l'urbanisation des espaces verts rue Botrel : là encore, des études ont été réalisées pour rien puisqu'il s'est bien avéré qu'une enquête publique préalable était nécessaire et qu'elle n'aurait sans doute pas débouché sur un avis favorable !

- Observation sur le calibrage des bassins tampon pour le futur quartier au sud de la rue Matisse : ne peut-on pas faire mieux que ce que la loi impose ? Le bon sens ne doit-il pas prévaloir ? Le lotisseur densifie plus que la loi ne l'impose alors pourquoi ne l'inciterions-nous pas à libérer quelques surfaces pour garantir plus sûrement la gestion des eaux pluviales ?
- Observation sur l'inexistence de travaux de rénovation énergétique alors que des subventions pouvaient atteindre 80% de la note !
- Observation sur les travaux route du Pertre : n'aurions-nous pas dû réfléchir à des surfaces de pistes cyclables perméables plutôt que d'opter systématiquement pour de l'enrobé ? Est-ce que les bordures saillantes rapportées sont appropriées ?

Tout cela ne nous a pas été proposé en débat. En commission, il ne s'agit

que d'informations sur des choses convenues par avance « par le bureau municipal » (majorité seule).

Pourtant n'est-ce pas la vocation d'un conseil municipal de permettre à chaque personne élue, quel qu'elle soit, de s'exprimer et d'être écoutée ?

Effectivement, nous avons tous des avis et points de vue différents et ce serait tellement enrichissant qu'ils puissent s'exprimer pleinement dans des séances de conseil municipal, nourries d'échanges entre l'ensemble des conseiller(ère)s de la minorité et de la majorité, avec de réels débats constructifs. La rapidité de déroulement du conseil municipal ne doit pas être la préoccupation principale.

Chers collègues élu(e)s : parlons-nous et écoutons-nous pour avancer ensemble en bonne intelligence.

*Françoise Gesland
(ghfrancoise@hotmail.com)*